

BFM LOCALES : LES DROITS DES SALARIÉS EN RÉGION NE PEUVENT PLUS ATTENDRE

Les organisations syndicales sont en négociation avec la direction sur le futur accord temps de travail des BFM Locales. La direction refuse encore à ce stade d'élargir les accords d'entreprise (primes synergies, primes horaires décalés, astreintes...) aux salariés des régions.

Le SNJ et la CGT ont pourtant fait le premier pas vers la direction en acceptant le forfait jour pour certains postes, **la direction doit en contrepartie apporter des garanties sur le décompte du temps de travail et la rémunération des salariés concernés.**

Pour les salariés au forfait jour, la contrepartie doit être conséquente : les salaires et les jours de repos doivent être revalorisés (la direction en propose 10, le SNJ et la CGT veulent aller au plus près de ce qui se pratique dans les entités similaires et réclament 21 jours de repos).

Aussi, le SNJ et la CGT revendiquent fermement la réversibilité du forfait jour, c'est-à-dire **le retour à un décompte horaire pour les salariés qui le souhaitent.**

Ayant bien conscience de la particularité de nos métiers, la direction a accédé à notre revendication en mettant en place un régime de décompte des heures de 37 heures par semaine, tout en se laissant toutefois la possibilité de recourir aux 35 heures à l'avenir. **Nous demandons à la direction d'y renoncer.**

L'expérience du forfait jour à BFM Lyon et BFM DICI doit obliger la direction à apporter des garanties fortes pour permettre la signature d'un accord. Les indicateurs sociaux de BFM Lyon montrent la souffrance des équipes avec un taux de démission très élevé depuis trois ans, le turn-over des rédactions locales doit aussi être enrayé. **Dans une récente étude du CSE, 87,8% des salariés en région disent dépasser régulièrement leur horaire de travail.** Cet accord est l'occasion de répondre à ces chiffres préoccupants.

Le SNJ et la CGT sont prêts à un accord, mais la direction doit affirmer sans ambiguïté son ambition sociale pour TOUS les salariés du groupe.